

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SÉANCE

22/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 mai à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, suite à la convocation en date du 16 mai 2025, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

ÉTAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, GORAJSKI Nathalie, GLORIAN Grégory, ANDRIES Jean-Claude, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, BRIKI Miloud, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane,

ÉTAIENT EXCUSES :

DENDIEVEL Marjorie, MAHIEUX Gilbert, GALAND Nicolas, DUFOUR Magalie, VANHOUTTE Audrey, GALAS Laurent, WATRELOT Patricia, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David

Objet :

Décision

Modificative n°1
BP 2025

Pouvoirs:

DENDIEVEL Marjorie à BONNET Didier
MAHIEUX Gilbert à ANDRIES Jean-Claude
VANHOUTTE Audrey à PASQUALINO François
GALAS Laurent à GRANDSART Frédéric
WATRELOT Patricia à BEKKOUCHE Fatna
BIRMANN David à LEROY DORIANE

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Monsieur François PASQUALINO est désigné secrétaire de séance

Conformément à l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Le budget primitif a été voté sur la base de dotations estimées. La Direction Générale des Collectivités Territoriales a diffusé les informations relatives aux dotations accordées aux collectivités après l'édition des budgets primitifs.

L'écart entre la prévision et les dotations effectivement octroyées génère un excédent de 135.485 € :

2025	Réalisations 2024	Prévisions 2025	Info DGCL 01/04/2025	Ecart à la prévision 2025
D.G.F. montant total	5 138 118	5 090 000	5 225 485	135 485
74111 – dotation forfaitaire (DF)	1 605 652	1 600 000	1 592 417	-7 583
741121 – dotation de solidarité rurale	472 751	450 000	490 037	40 037
741123 – dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU)	2 817 672	2 800 000	2 915 677	115 677
741127 – dotation nationale de péréquation (DNP)	242 043	240 000	227 354	-12 646

Après intégration de ces nouvelles recettes dans le budget communal, il convient de les répartir dans les dépenses de fonctionnement pour maintenir l'équilibre de la section de fonctionnement.

Il est donc proposé d'inscrire les opérations suivantes :

Chapitre	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
74	74111	Dotation forfaitaire		- 7 583 €
74	741121	Dotation de solidarité rurale		+ 40 037 €
74	741123	Dotation de solidarité urbaine		+ 115 677 €
74	741127	Dotation nationale de péréquation		- 12 646 €
011	611	Contrats de prestations de services	+ 6 000 €	
011	6156	Maintenance	+ 20 000 €	
011	62268	Autres honoraires, conseils	+ 40 000 €	
011	6288	Autres	+ 39 485 €	
65	65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	+ 20 000 €	
66	66111	Intérets	+ 7 000 €	
014	7391112	De gre vement de TH sur les logements vacants	+ 3 000 €	
TOTAL			135 485 €	135 485 €

En recettes, le chapitre 74 passerait de 5 876 848 € à 6 012 333 €.

En dépenses :

- le chapitre 011 augmenterait de 105 485 € et s'établirait à 4 945 954.80 €
- le chapitre 014 augmenterait de 3 000 € et s'établirait à 158 000 €
- le chapitre 65 augmenterait de 20 000 € et s'établirait à 1 009 267.32 €
- le chapitre 66 augmenterait de 7 000 € et s'établirait à 137 089.78 €.
- La section de fonctionnement s'équilibrerait à 13 221 555 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement sur les opérations indiquées ci-dessus.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 2 juin 2025

Le Maire,



Valérie CUVILLIER